

Le combat qui commence...

Autor(en): **Lefranc, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **147 (2002)**

Heft 5

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le combat qui commence...

Les agressions contre des recrues suisses se sont répétées! En révélant une faiblesse, elles révèlent leur justesse. Par leur simplicité, leur efficacité, leur origine, elles s'assimilent à des «micro 11 septembre»! Elles frappent la représentation tant intérieure qu'internationale de la Suisse: un pays neutre capable de se défendre. Elles interrogent non seulement l'organisation, mais aussi la finalité de l'outil militaire helvétique, plus encore le projet de société de la Confédération.

■ Pierre Lefranc

Inadéquation de l'outil?

Comme Tsahal, l'Armée suisse est conçue pour vaincre un ennemi extérieur classique en rase campagne: c'est une armée opérationnelle ou opérationnelle. Comme Tsahal, elle n'a pas été conçue pour lutter contre un ennemi intérieur dans un conflit asymétrique. Or, c'est ce qui arrive! La proposition récurrente dans les médias, «Faut-il mettre un policier derrière chaque recrue?», s'inscrit dans la continuité de l'agression, en insistant sur son efficacité encore sans parade. A terme, ces agressions peuvent remettre en cause le consensus autour de la défense, puisqu'elles montrent l'incapacité de l'Armée à se défendre elle-même contre des bandes de «jeunes», ce qui amène les questions: «Alors comment pourrait-elle défendre le pays? Pourquoi y mettre tant d'argent?» Jouer l'indifférence est de bonne guerre pour limiter les effets médiatiques et symboliques des agressions. En rester là serait une erreur et un aveu d'impuissance. Les missions subsidiaires définies pour le XXI^e

siècle s'inscrivent en plein dans ce défi. Elles doivent être moins théoriques et se tourner vers la pratique. Elles doivent se réorienter vers l'autodéfense des recrues, l'intervention subsidiaire, la sécurité intérieure.

L'autodéfense des recrues est le premier problème à traiter. Il passe par un stage d'arts martiaux lors de l'école des recrues avec un perfectionnement au long du service et pendant la période de réserve. Eventuellement, c'était le cas dans beaucoup d'armées jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, par le port d'une arme symbolique, éventuellement efficace mais qui ne cause pas un trop grand préjudice par sa capture: la baïonnette ou le poignard. Vu la nature des agressions, une simple matraque n'y suffirait pas. Outre l'autodéfense, une autre mesure est celle de l'invisibilité. L'Armée française, jusqu'au lendemain de la Guerre d'Algérie, obligeait ses recrues et engagés à sortir en uniforme, voire à demander une autorisation pour sortir «en tenue bourgeoise». Il fut même un temps avant 1914, où il était impensable de sortir en civil pour un militaire de carrière.

Or, les guerres coloniales ont brisé le consensus national et

certains appelés ou engagés se sont fait agresser par des éléments d'extrême-gauche. La sortie en tenue a été partiellement abandonnée. Les agressions ont disparu pour l'instant, mais le contexte a aussi changé. Dans une nation comme les Etats-Unis par contre, les militaires sortent en uniforme, qui peut être un argument de séduction dans certains bals publics... Autre pays, autre temps, autres mœurs! La protection des sites devient une urgence à triple titre: la recrue, son arme, le site. Dans le contexte helvétique actuel, des patrouilles de police/gendarmerie militaire s'impose. Pour apprendre le métier; éviter les «bavures» attendues par l'adversaire et ses soutiens médiatiques, la mixité avec des forces de police et un stage préparatoire semblent nécessaires.

L'arme de la loi

La loi n'a pas été prévue pour ce type d'agressions. Elle évolue de manière moins réactive et adaptée que l'outil militaire. Les personnes chargées de son application ont parfois des intentions variables quant au maintien de l'ordre social, ce qui laisse certains citoyens découragés, avec le sentiment d'être désarmés. La démocratie

est pourtant le meilleur remède à cette situation. Le référendum et l'initiative populaires doivent être sollicités, afin que l'on puisse punir sévèrement les auteurs d'agressions, et pas seulement celles commises contre des militaires. Le cas des citoyens fraîchement naturalisés est particulier, et la sanction

ne peut être que la perte des droits afférents à la citoyenneté. Quand des mineurs sont responsables de tels actes, les familles doivent être frappées pour laxisme ou manque de contrôle.

En définitive, les attaques auxquelles doit faire face au-

jourd'hui le monde occidental sont implosives: elles démoralisent les populations en montrant les failles de leur système de sécurité. Il faut colmater les brèches, car la partie ne fait que commencer!

P. R.

Evolution de la situation au Kosovo

«En ex-Yougoslavie, la communauté internationale, tel un bateau pris dans une tempête qu'il ne maîtrise pas, tangué d'un extrême à l'autre. Au début des années 1990, prenant acte de la volonté dominante de divorce des peuples, la communauté internationale dit finalement oui à l'éclatement de la Yougoslavie. Puis, sans doute affolée par cette option par laquelle elle rejette l'une de ses valeurs fondamentales, le pluralisme, elle préserve, au nom de ce même pluralisme démocratique, l'unité de la Bosnie-Herzégovine (accords de Dayton). Dans la crise du Kosovo, intervient la «synthèse»: le Kosovo continuera d'appartenir à la Yougoslavie (respect du *statu quo* territorial) mais il bénéficiera d'une autonomie substantielle (reconnaissance de l'irréductibilité des identités ethniques). Fondamentalement la communauté internationale – plus précisément, les Etats-clés dans cette affaire: Etats-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Allemagne et Italie – ne sait pas ce qu'elle veut sans doute beaucoup moins par conflit d'intérêts que par un mélange de désarroi et de lassitude: ils veulent se battre, qu'ils se battent! De toute manière, la solution sera mauvaise: si les communautés restent enfermées dans le même Etat, elles continueront de s'entre-tuer, l'une sûre de l'emporter (Albanais), l'autre ne se résignant pas à la défaite (Serbes); si chaque communauté a son Etat, elle n'en sera pas satisfaite, il sera trop petit, il n'inclura pas tous les territoires historiquement sacrés (ce sont souvent les mêmes pour les différentes ethnies).

Le plus probable est qu'aucun choix clair (soit maintien des Etats existants, soit remodelage complet des frontières) n'interviendra. L'enchaînement des circonstances décidera de tout. Qui est encore intéressé par le Kosovo, par ses querelles obscures? C'est ce que sentent les nationalistes albanais: le temps joue pour eux, les Occidentaux se fatigueront et partiront. L'histoire est tragique tant par la violence des hommes que par la force irréprouvable de l'indifférence.»

Philippe Moreau Defarges: «L'enlèvement yougoslave», *Défense nationale*, juin 2001, pp. 142-143.